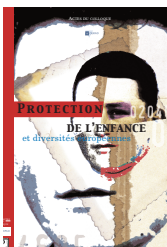


Protection de l'enfance et diversités européennes

Actes du colloque du Derpad
9-10 décembre 2002



« **D** EPUIS le début de ce colloque, une dimension des problèmes soulevés me semble relever de ce qu'on pourrait appeler la compétence juridique du sujet. Hier, par exemple, j'ai eu l'impression, notamment dans l'intervention de Mme Gersão, qu'une utopie avait fonctionné au Portugal, dont le ressort était de faire comme si on pouvait revenir avec le droit de l'enfant à une espèce d'enfance du droit, c'est-à-dire à un droit en train de se faire, un droit en train de naître, dans le conflit, dans la crise, dans l'aménagement, la négociation de cette crise. » (Thierry Perlès.)

« Je vais me faire l'avocat du diable : je crois que nous sommes tous d'accord sur l'idée que la prison ne sert à rien sur le plan éducatif – je n'ai pas entendu qui que ce soit dire qu'elle serait une solution globale à la délinquance des mineurs. [...] Et la question qui est posée aux travailleurs sociaux, aux éducateurs, est celle-ci : Que pouvez-vous faire pour des publics de mineurs délinquants vis-à-vis desquels vous avez une responsabilité lorsqu'ils sont dans des lieux de détention ? » (Manuel Palacio.)

Ces deux extraits des débats pour montrer que le pari initial de ce colloque a été tenu : une confrontation peut être gage de richesse et de progrès, pour peu que l'on se laisse interroger toujours, surprendre souvent, choquer parfois, dans ce domaine de la prise en charge des adolescents en difficulté où il serait bien hasardeux de se croire à l'abri, barricadés dans nos certitudes.

Des Actes, mais aussi un ouvrage de référence sur la protection de l'enfance. Il apporte, sur l'ensemble des questions soulevées – Droits de l'enfant et responsabilité pénale, Stratégies d'intervention face aux abus sexuels intrafamiliaux, Mineurs, migrations et interculturalité, Éducation et contrainte –, des informations précises et des réflexions en provenance de l'Europe des Lumières, et donc des arguments pour la Critique.

Offre spéciale : 10€ franco de port (au lieu de 20€)

Commandes chez l'éditeur soit par fax (01 42 54 39 84) soit par mail (petitecapitale@tiscali.fr jusqu'au 18 février, puis petitecapitale@aliceadsl.fr) soit par courrier à Petite Capitale, 127, rue Amelot, 75011 Paris (joindre un chèque de 10€ à l'ordre de Petite Capitale)

Table des matières

Ouverture: CHRISTIAN JACOB, JEAN-PIERRE CARBUCCIA-BERLAND, MAURICE DURANTON, CLAUDE ROMÉO	13
1. Droits de l'enfant et responsabilité pénale: vers une citoyenneté européenne ?	
En Angleterre et au Pays de Galles, SUE BANDALLI	25
Le système belge de réponse à la délinquance juvénile, CATHERINE GOUGNARD	37
Protection de la jeunesse contre ce qui se cache sous de nouveaux noms, CHRISTIAN MAES ..	43
La responsabilité pénale dans le contexte du débat actuel sur la réforme du droit pénal des jeunes en Allemagne, CAROLINE STEINDORFF-CLASSEN	71
Droits de l'enfant et responsabilité pénale dans le nouveau droit portugais des mineurs Eliana Gersão	89
Débat	103
2. Réflexions et stratégies d'intervention face aux abus sexuels intrafamiliaux	
Réseau européen « Inceste et Justice », ALBERT CRIVILLÉ	123
Débat	139
Le bien-être de l'enfant et sa mise en danger, KATRIN BRANDHORST	145
Débat	161
Réflexions et stratégies d'intervention face aux abus sexuels intrafamiliaux, MARC GÉRARD ..	163
Débat	177
3. Mineurs, migrations, interculturalité	
La démarche d'intermédiation culturelle, ÉTIENNE LE ROY	195
Notes générales sur le phénomène des mineurs immigrés en Italie et à Naples, Giovanni Laino	219
Contextes et effets différenciés des migrations intérieures et internationales en Catalogne, JOSEP CANALS	231
À propos des Tsiganes et des Gens du voyage, BERNARD MONNIER	243
Débat	255
4. Éducation et contrainte: de la contention à l'enfermement	
Kilbrandon remis en question? Trente-quatre ans de protection sociale confrontés aux nouveaux impératifs de justice, PHILIP GIBSON	283
L'établissement pénal des mineurs de Rome « Casal del Marmo », LAURA GRIFONI	293
Débat	301
La possibilité d'une réinsertion sociale à partir des mesures de placement judiciaire en internat, VICTOR GARCIA SEGADOR	311
Une expérience en Belgique: Braine-le-Château, MARIE-CLAUDE CROLLEN	331
Débat	339